
Brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Instituteurs - Brevet supérieur).

Numéro d'inventaire : 1979.33393

Auteur(s) : Marcel Jules Louis Lajotte

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur : Mouillot (P.)

Date de création : 1907

Description : Feuille de papier froissée et brunie. Texte imprimé dans un cadre de frise.
Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 276 mm ; largeur : 370 mm

Notes : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré à Marcel Lajotte le 9 octobre 1907, à l'issue de l'examen en date du 24 juillet 1907. Il s'agit d'un brevet supérieur pour les instituteurs.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

(A4. E. - N° 4527.)

ACADÉMIE
DE PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
(INSTITUTEURS — BREVET SUPÉRIEUR)

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

Vu le Brevet élémentaire délivré à Monsieur Lajotte le 9 juillet 1904
à Paris département de la Seine;

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887;

Vu les décrets des 15 janvier 1894 et 4 août 1905;

Vu les articles 134 à 144 inclus et 150 à 153 inclus de l'arrêté du 18 janvier 1887, les arrêtés des 24 janvier 1896, 31 juillet 1897, 10 mai 1904 et 4 août 1905;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrant dans les conditions déterminées par les décrets et arrêtés susvisés.

Vu le certificat en date du 24 JUILLET 1907, par lequel la Commission d'examen siégeant à Paris, département de la Seine, pour la 1^{re} session de 1907, atteste que Monsieur Lajotte Marcel Jules Louis né le 25 Juin 1887, à Paris département de la Seine a été jugé apte à obtenir un Brevet supérieur pour l'enseignement primaire. L'épreuve de la langue vivante a porté sur la langue Allemande.

Délivre à Monsieur Lajotte le présent Brevet.

Fait à Paris, le 9 OCTOBRE 1907.

Signature de l'Impétrant




Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

Signé : L. LIARD,

Sous-espérance :

Inspecteur d'Académie Délégué

